

2025/015

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 juillet 2025, Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire - Robert PERROUSSET.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 6

Présents : 6

Absents : 0

Nombre de suffrages  
exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

### Etaient présents :

Mme BONA Magali, M. CHANEL Laurent dit Jean-Laurent, M. GIL Olivier, Mme MORENO Valérie, M. PERROUSSET Robert Henri, M. REYMONDON Denis

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MORENO Valérie

Date de convocation  
01/07/2025

## BAUX LOGEMENTS COMMUNAUX

En complément de la délibération 2025/012,

Il convient de donner l'autorisation à Monsieur le maire pour établir et signer les baux communaux en cas de location des logements Sud et Nord, sises sise 1 rue du bourg - 71460 Curtil-sous-Buffières.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, DECIDE, d'AUTORISER monsieur le maire à signer les baux communaux en cas de location des logements SUD et NORD situés au sise 1 rue du bourg - 71460 Curtil-sous-Buffières, et tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES

Le Maire,

